



SIEMENS

Ingenuity for life



Rapport annuel 2017

Version courte

Caisse de pension des sociétés Siemens
en Suisse (CP SSS)

www.pk-siemens.ch

Table des matières

Editorial	3
Comptes annuels	4
Prévoyance	6
Immeubles	8
Placements	10
Organisation	11

Chiffres clés

	30.09.2017	30.09.2016	30.09.2015	30.09.2014
Assurés actifs				
Siemens Suisse SA	4 737	4 687	4 740	4 953
Siemens Healthcare SA	208	202	190	0
Siemens Healthcare Diagnostics Sàrl	41	39	37	38
Siemens Postal, Parcel & Airport Logistics SA	26	24	25	26
BSH Electroménager SA	301	305	320	308
Huba Control SA	339	309	305	309
Landis + Gyr SA	265	312	352	370
Divers	52	72	99	111
Total	5 969	5 950	6 068	6 115
Bénéficiaires de rentes				
Rentes de vieillesse	3 754	3 792	3 797	3 879
Rentes d'invalidité	184	212	227	248
Rentes de conjoint	1 326	1 332	1 311	1 308
Rentes pour orphelins et enfants	96	119	126	121
Total	5 360	5 455	5 461	5 556
Degré de couverture (OPP2, art. 44, al. 1)	110,05 %	110,43 %	106,57 %	107,33 %
Réserve de fluctuations de valeur (en mio. CHF)	321,7	312,7	197,5	220,4
Valeur cible réserve de fluctuations de valeur (en mio. CHF)	515,3	482,7	483,9	484,1
Taux d'intérêt technique	2,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Taux de rémunération de l'avoir de vieillesse	1,00 %	1,25 %	2,25 %	1,75 %
	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014
Performance des placements de capitaux	5,93 %	6,03 %	1,65 %	8,88 %
Frais d'administration par destinataire (en CHF)	205 ¹	202	196	205
Frais de gestion de la fortune en % de la fortune	0,24 %	0,24 %	0,24 %	0,26 %

¹ hors versements uniques pour l'adaptation des plans d'assurance



Editorial

Chers destinataires de la Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse, Mesdames, Messieurs,

Exercice 2016/2017

Le degré de couverture de notre caisse de pension s'établit à 110,05 % (exercice précédent 110,43 %) en date du 30 septembre 2017 tandis que la performance a atteint 5,93 % (exercice précédent 6,03 %).

Un degré de couverture moindre malgré une performance réjouissante peut a priori sembler illogique, mais cette baisse s'explique par l'ajustement des bases actuarielles effectué le 1^{er} juillet 2017, conformément aux décisions du Conseil de fondation communiquées début janvier 2017 et mises en œuvre dans l'entre-temps. Dans le cadre de ces mesures visant à garantir à long terme les rentes actuelles et futures, la caisse a également abaissé le taux de conversion réglementaire. En l'occurrence, les employeurs ont contribué de façon substantielle à amortir les conséquences de cette diminution en finançant des mesures d'atténuation échelonnées en fonction de l'âge. Le taux technique a également été abaissé, permettant d'éliminer largement le subventionnement croisé des bénéficiaires de rentes par les assurés actifs, qui avait augmenté ces années écoulées en raison de l'allongement de l'espérance de vie, et de renforcer considérablement les bases actuarielles en vue de l'avenir. En outre, un nouveau Règlement sur la prévoyance a été introduit avec effet au 1^{er} juillet 2017 et les cotisations des salariés et des employeurs ont été relevées.

En l'absence de ces mesures, le degré de couverture serait de quelque cinq points plus élevé en date du 30 septembre 2017.

Résultat des placements

Au cours de l'exercice toutes les régions du monde ont progressé, parfois avec des taux de croissance remarquable. En outre, les bénéfices de nombre d'entreprises d'envergure internationale ont augmenté et les économies du monde entier ont reçu d'importants apports de liquidités. La hausse des cours des actions qui en résulte a contribué pour une large part à la performance globalement satisfaisante de l'exercice 2016/17. Sans oublier les loyers constants et la hausse de la valeur des placements immobiliers détenus directement.

Seule la baisse générale des obligations résultant de la légère hausse des taux au plan mondial est venue troubler cette image extrêmement positive. Bien que l'on s'accorde à penser que les principales banques centrales devraient être en mesure de resserrer quelque peu leur politique monétaire à moyen terme, la question de savoir quand les obligations contribueront à nouveau de façon substantielle au rendement de notre caisse de pension reste ouverte.

Remerciements

L'exercice 2016/2017 a été exigeant sur le plan opérationnel en raison de la planification, de la communication et de la mise en œuvre des différentes mesures visant à renforcer notre caisse de pension et de l'introduction du nouveau règlement de prévoyance au 1^{er} juillet 2017. Le Conseil de fondation et les collaborateurs du bureau ont dû faire face à une intense charge de travail. Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les personnes impliquées pour leur engagement remarquable.

Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse

Siegfried Gerlach
Président du Conseil de fondation

Markus Blaser
Directeur



Comptes annuels

Bilan

Actif

- Liquidités
- Obligations
- Actions
- Placements alternatifs
- Immeubles
- Total placements
- Créances vis-à-vis de tiers
- Placements chez l'employeur
- Compte de régularisation actif
- Total actifs**

Passif

- Engagements
- Compte de régularisation passif
- Réserves de cotisations d'employeur
- Capital de prévoyance assurés actifs
- Capital de prévoyance retraités
- Provisions techniques
- Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques
- Réserve de fluctuations de valeur
- Capital de la fondation / découvert
- Situation au début de période
- Excédent des produits / des charges
- Situation en fin de période
- Total passifs**



s (extrait)

Compte d'exploitation

(in 1000 CHF)	(in 1000 CHF)		(en 1000 CHF)	(en 1000 CHF)
30.09.2017	30.09.2016		2016/17	2015/16
426 068	106 258	Cotisations et apports ordinaires et autres	235 159	116 214
1 424 654	1 481 931	Prestations d'entrée	30 548	22 438
1 005 969	1 058 980	Total apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	265 707	138 652
-	-	Prestations réglementaires	-164 664	-164 761
711 398	673 471	Prestations de sortie	-50 913	-52 798
3 568 089	3 320 640	Total dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-215 577	-217 559
3 853	3 661	Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-232 242	7 084
1 293	1 926	Charges d'assurance	-660	-579
740	766	Résultat net de l'activité d'assurances	-182 772	-72 402
3 573 975	3 326 993	Résultat net des placements	194 593	189 920
		Autres frais et produits	3	2
		Frais d'administration	-2 863	-2 298
		Excédent des produits/charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	8 961	115 222
		Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeur	-8 961	-115 222
		Excédent des produits / des charges	-	-
10 000	6 282			
8 185	6 123			
33 717	3 899			
1 138 967	1 129 512			
1 987 485	1 809 625			
73 941	58 833			
3 200 393	2 997 970			
321 680	312 719			
-	-			
-	-			
-	-			
3 573 975	3 326 993			

L'intégralité des comptes annuels selon les Swiss GAAP RPC 26 figure dans le rapport d'activité détaillé.

Prévoyance

Evolutions des dispositions réglementaires dans le secteur de la prévoyance

Le 24 septembre 2017, le peuple et les cantons ont rejeté le projet «Prévoyance vieillesse 2020». Néanmoins, le défi consistant à garantir la viabilité à long terme des régimes de sécurité sociale et de retraite reste inchangé. Une future réforme devra également viser à apporter des solutions viables aux questions majeures que sont le relèvement de l'âge de la retraite, le financement complémentaire et l'augmentation des cotisations, les réductions de prestations et les mesures de compensation. Au vu de l'allongement de l'espérance de vie, de l'environnement de taux négatifs qui prévaut actuellement et de la baisse régulière des revenus du capital, les partenaires sociaux et les acteurs politiques doivent trouver sans tarder de nouvelles solutions susceptibles d'emporter l'accord de la majorité.

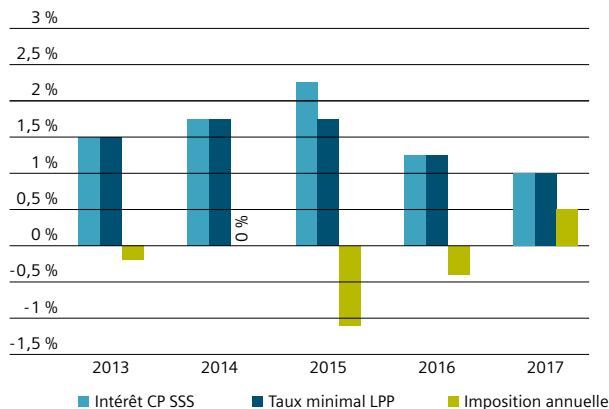
La révision de l'Ordonnance sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle (OEPL) est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2017. L'OEPL instaure désormais un montant minimal pour le remboursement de 10 000 francs (contre 20 000 francs jusqu'à présent). Le montant minimal pour le versement anticipé reste de 20 000 francs. L'idée est d'éviter que de trop petits montants soient prélevés sur le 2^e pilier.

Changement de variante de plan d'épargne

Au cours de l'exercice, 189 assurés de notre caisse de pension ont changé de variante de plan d'épargne, à la suite de la modification des prestations au 1^{er} juillet 2017. Au 30.9.2017, 14,22 % des assurés étaient assurés dans la variante de plan d'épargne Surplus, 5,90 % dans le plan Plus et 79,88 % dans le plan standard. Les assurés ayant opté pour les plans Standard Plus ou Standard Surplus versent une cotisation d'épargne supérieure et améliorent ainsi leur prévoyance vieillesse, tout en réduisant généralement leur revenu imposable.

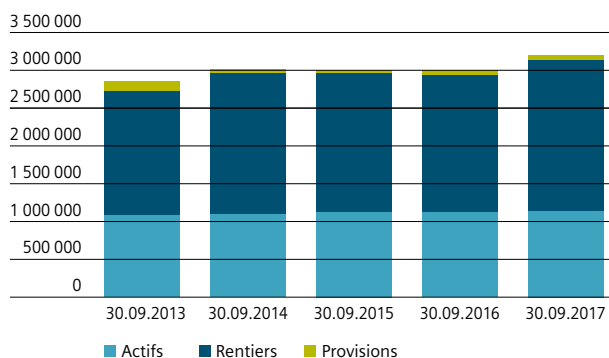


Rémunération

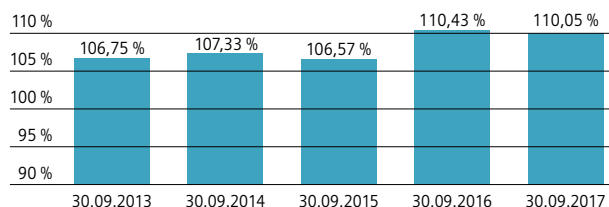


Evolution du capital de prévoyance

(en 1000 CHF)



Evolution du taux de couverture conformément à l'art 44 OPP2



Actifs

Au 30 septembre 2017, le nombre d'assurés actifs a progressé de 19 pour atteindre 5 969. Par rapport à l'année précédente, les entrées ont augmenté de 19 % et les sorties ont baissé de 5 %, tandis que les pensions de retraite sont restées pratiquement inchangées.

Bénéficiaires de rente vieillesse

Le nombre des bénéficiaires de rente est en recul à 5 360 (année précédente: 5 455). Sur les 138 assurés à la retraite (partielle) au cours de l'exercice, 92 ont opté pour la perception d'une rente de vieillesse complète, 22 pour le versement du capital vieillesse complet et 24 pour la perception d'un capital partiel.

Bénéficiaires d'une rente d'invalidité

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires d'une rente d'invalidité a diminué de 28. Une évolution qui s'explique par le fait que des personnes qui percevaient jusqu'ici des rentes AI ont atteint l'âge ordinaire de la retraite durant l'exercice. Au cours de l'exercice, le nombre de nouveaux rentiers est resté stable.

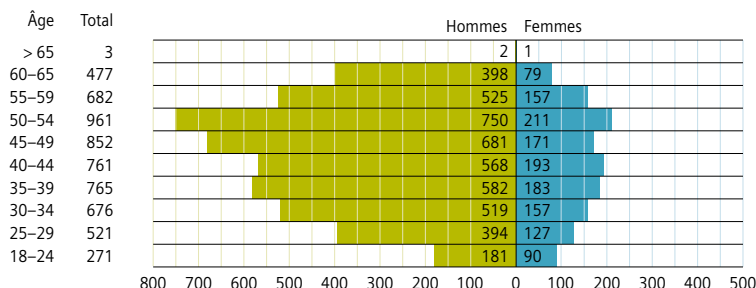
Encouragement à la propriété du logement/retrait anticipé pour cause de divorce

Au cours de l'exercice, les retraits destinés à financer l'acquisition d'un logement en propriété à usage propre et pour cause de divorce sont en recul (CHF 3,7 mio. contre CHF 5,1 mio. l'année précédente). En outre, 149 assurés au total (année précédente: 161) ont mis en gage totalement ou partiellement leur prestation de libre passage, ce qui signifie que leur avoir sert de sûreté à la banque.



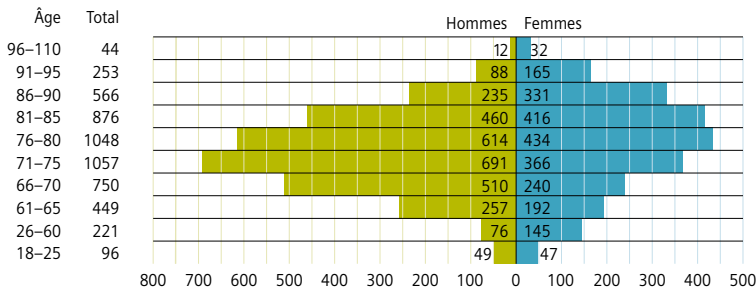
Structure/répartition des assurés par classe d'âge

30.09.2017

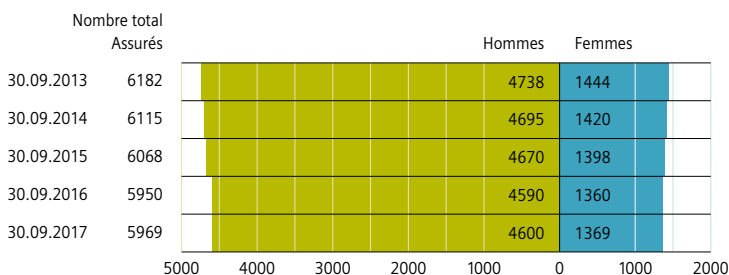


Structure/répartition des bénéficiaires de rente par classe d'âge

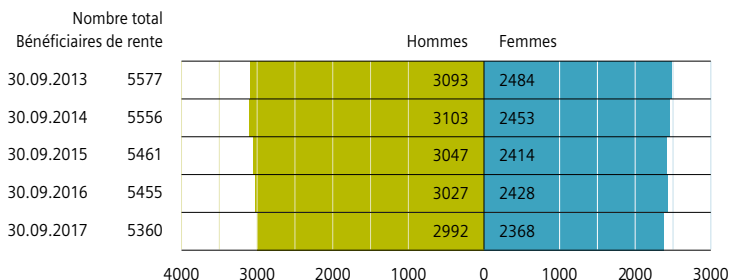
30.09.2017



Assurés



Bénéficiaires de rente



Immeubles

Notre caisse de pension possède un portefeuille de qualité de placements immobiliers directs en Suisse, principalement dans des immeubles résidentiels situés dans les agglomérations de Zurich et de Zoug.

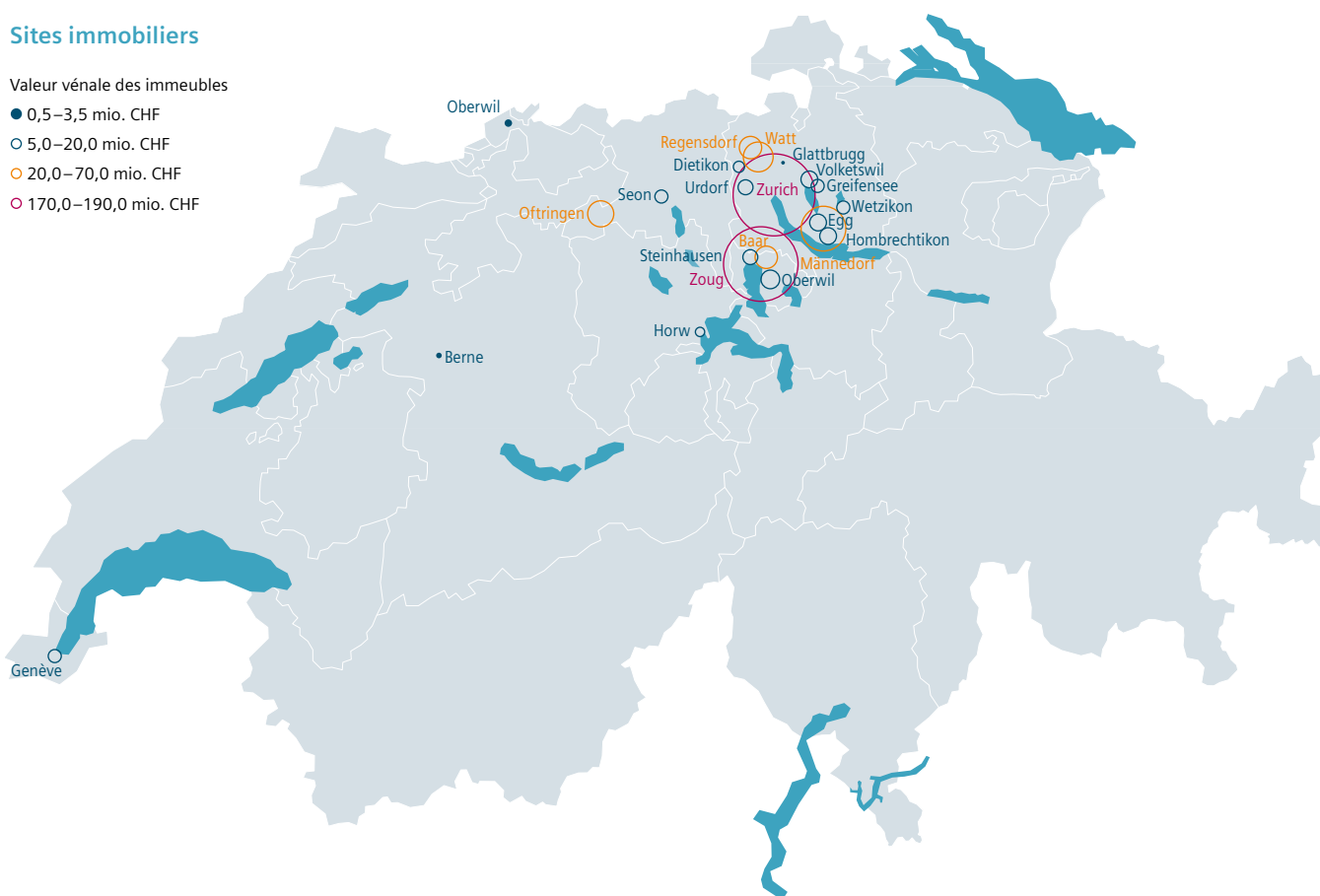
Les immeubles restent très recherchés, ce qui se traduit par des augmentations des prix et, dès lors, par de meilleures valorisations pour notre caisse de pension. Ce boom est notamment dû à la politique de taux bas pratiquée par diverses banques centrales, qui draine beaucoup de capitaux vers le secteur immobilier. L'élargissement de l'offre ainsi créé entraîne une multiplication des espaces vacants dans toute la Suisse et une tendance à la stagnation des loyers dans tous les secteurs immobiliers.

Le marché n'anticipe pas encore de changement sensible de la situation ni un tassement du marché immobilier, alors que nombre d'investisseurs tablent sur une croissance modérée des loyers dans les prochaines années. Au vu de la conjoncture macroéconomique actuelle, les investissements dans l'immobilier devraient donc rester attractifs, en particulier pour les caisses de pension. Notre caisse de pension finance ses placements directs dans des biens immobiliers à 100 % sur fonds propres, sans recours à du capital de tiers. Les produits réguliers générés par les loyers contribuent donc notablement à la performance globale.

Sites immobiliers

Valeur vénale des immeubles

- 0,5–3,5 mio. CHF
- 5,0–20,0 mio. CHF
- 20,0–70,0 mio. CHF
- 170,0–190,0 mio. CHF



Rendements des immeubles en 2016/2017

A la fin de l'exercice, le portefeuille immobilier de notre caisse de pension englobait, comme l'an dernier, 1 692 appartements et 15 826 m² de surfaces commerciales. Le rendement obtenu au cours de l'exercice écoulé de 9,77 % (année précédente 5,74 %) tient compte à la fois des bénéfices (performance) et de l'évolution des estimations de la valeur vénale. Au premier semestre 2017, les valorisations ont une nouvelle fois nettement augmenté, en raison de la persistance de la forte demande et du processus de soumissions correspondant. Le rendement obtenu a donc dépassé l'indice de référence d'environ 5,2 points de pourcentage.

Au cours de l'exercice sous revue, des rénovations et des remises en état ont été terminées dans différents sites. Dans les immeubles Watt I, Watt II et dans le Trichtisal à Zurich, les chauffages ont été remplacés, tandis que la façade et le toit de l'immeuble Fridbach II à Zoug ont été rénovés. Diverses rénovations ont été lancées dans les deux centres commerciaux d'Oftringen par des transformations, et par l'ouverture d'une Migros et d'une agence Raiffeisen. Dans l'immeuble Asylstrasse 62-70 à Männedorf, les passages extérieurs et les cages d'escalier sont en cours de rénovation.

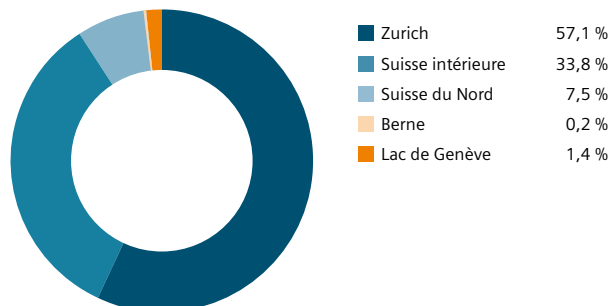


Chauffage Regensdorf

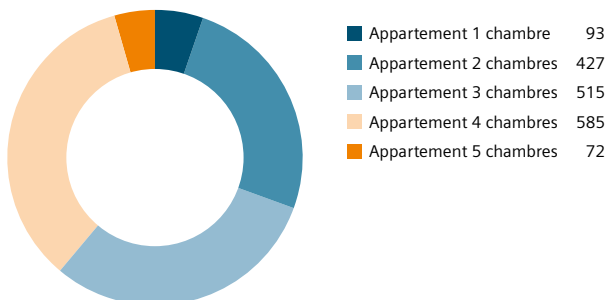


Chauffage Watt I

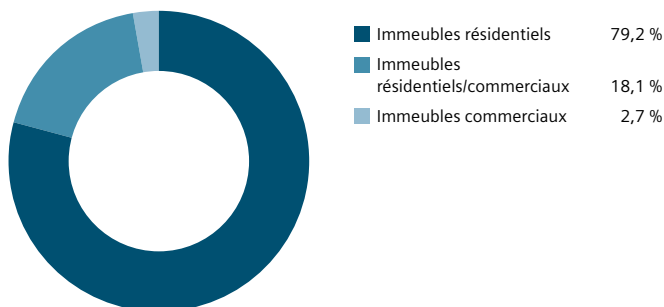
Immeubles par région



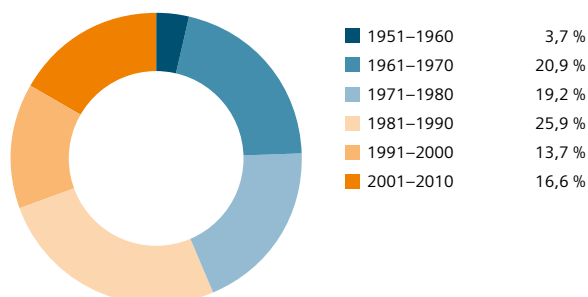
Immeubles par taille des logements



Immeubles par catégories



Année de construction et de rénovation des immeubles



Placements

Placements en valeurs mobilières

Comme les années précédentes, nos gestionnaires de fortune ont cette année encore bien appliqué les directives. C'est pourquoi aucune modification n'a été apportée au niveau des mandats.

La mise en œuvre de différentes mesures visant à pérenniser notre caisse de pension a entraîné des changements notables de la partie actuarielle du passif du bilan. Durant l'exercice sous revue, le conseil de fondation a donc commandé l'étude ALM, en vue de pouvoir mieux accorder les placements en capitaux côté actif avec les objectifs de performance et la capacité de risque de notre caisse de pension.

Cette année, les marchés financiers ont connu une évolution satisfaisante, notamment grâce à la politique monétaire accommodante des grandes banques nationales. La conjoncture mondiale s'est avérée très stable et nombreuses entreprises ont pu augmenter considérablement leurs bénéfices, ce qui s'est traduit par une forte hausse des marchés des actions.

Pour notre caisse de pension, il en a résulté une nette augmentation de la quote-part actions, au-delà de la valeur stratégique, ce qui a amené la Commission de placement, au second semestre, à réduire quelque peu la quote-part actions et les risques y afférents.

Au cours de l'exercice, une seule catégorie affiche des résultats négatifs: ceci par le fait que les taux d'intérêt à long terme des obligations ont enregistré une augmentation modérée et ont donc vu leurs cours baisser.

La performance absolue pour l'exercice se monte à 5,93 % et se situe 1,40 % au-dessus de l'indice de référence. Cette surperformance s'explique certes par la pondération des actions, mais aussi et surtout par la revalorisation du portefeuille immobilier due au marché.

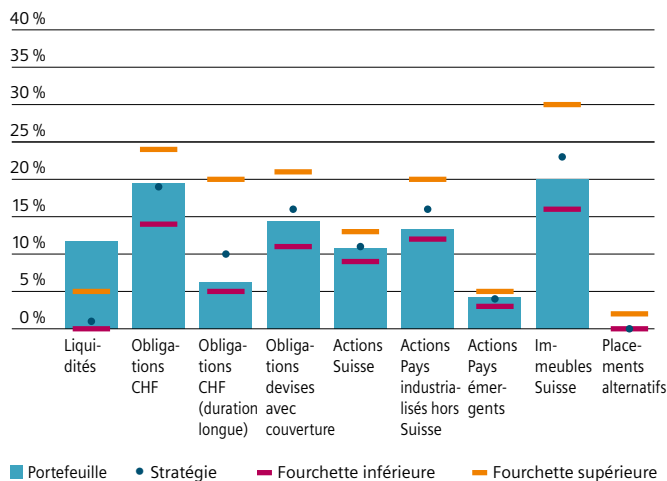
Au cours de l'exercice, la performance des différentes catégories a évolué comme suit:

- Obligations CHF (-4,08 %)
- Obligations devises (-2,57 %)
- Actions Suisse (17,54 %)
- Actions Pays industrialisés hors Suisse (18,36 %)
- Actions Pays émergents (20,43 %)
- Immeubles Suisse (10,06 %)

Du fait de la forte hausse du marché des actions, leur valorisation a elle aussi atteint des valeurs nettement supérieures à la moyenne long terme. En soi, cela n'a rien d'inquiétant. Cependant, en cas de tassement de la conjoncture, il pourrait y avoir une correction sensible des cours, qui n'ont cessé d'augmenter depuis la crise financière de 2008.

Pour le prochain exercice, la question est de savoir quelles seront les implications de l'évolution des taux d'intérêt et de la réduction du total du bilan annoncée en octobre 2017 par la FED, la banque fédérale américaine, mais aussi des plans de la BCE, la banque centrale européenne, concernant les réductions des achats d'obligations.

Stratégie de placement et fourchettes



	Portefeuille au 30.9.2017	Stratégie	Fourchette inférieure	Fourchette supérieure
Liquidités	11,72 %	1,00 %	0,00 %	5,00 %
Obligations CHF	19,51 %	19,00 %	14,00 %	24,00 %
Obligations CHF (dur. longue)	6,18 %	10,00 %	5,00 %	20,00 %
Obligations devises avec couverture	14,42 %	16,00 %	11,00 %	21,00 %
Actions Suisse	10,76 %	11,00 %	9,00 %	13,00 %
Actions Pays industrialisés hors Suisse	13,27 %	16,00 %	12,00 %	20,00 %
Actions Pays émergents	4,19 %	4,00 %	3,00 %	5,00 %
Immeubles Suisse	19,95 %	23,00 %	16,00 %	30,00 %
Placements alternatifs	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,00 %

Chiffres de performance annuels

	CP SSS	Benchmark	LPP-25	LPP-40
2007/2008	-6,01 %	-6,91 %	-6,28 %	-11,02 %
2008/2009	3,20 %	4,10 %	6,14 %	4,65 %
2009/2010	3,98 %	4,30 %	3,35 %	3,32 %
2010/2011	-1,05 %	-1,34 %	-1,72 %	-4,17 %
2011/2012	10,02 %	10,27 %	9,01 %	12,76 %
2012/2013	5,71 %	5,36 %	3,87 %	6,65 %
2013/2014	8,88 %	8,68 %	6,66 %	8,44 %
2014/2015	1,65 %	2,30 %	1,12 %	0,44 %
2015/2016	6,03 %	6,33 %	4,29 %	5,03 %
2016/2017	5,93 %	4,53 %	2,27 %	4,68 %

Performance cumulée





Organisation (au 30.09.2017)

Conseil de fondation

Représentants des entreprises

Siegfried Gerlach, Président
Rolf Renz
Andreas Rudolf
Markus Schürch

Représentants des assurés

Sandro Danioth
Sandra Lony
Daniel Weber
Matthias Wittwer

Représentants des retraités

Fritz Pfäffli
Arthur Windisch

Commission de placement

Rolf Renz, Président
Markus Schürch

Sandro Danioth
Sandra Lony

Commission de prévoyance

Siegfried Gerlach, Président
Andreas Rudolf

Daniel Weber
Matthias Wittwer

Direction

Markus Blaser, Directeur
Fausto Ciapponi, responsable Placements
Beatrice Fluri, responsable Prévoyance
Ueli Korrodi, Finances et Controlling
Beat Rüeeggler, responsable Immeubles

Experts

Peter K. Bachmann, expert CP, Dipeka AG, Zurich
Christoph Plüss, co-expert, Allvisa AG, Zurich
Andreas Reichlin, expert en placement, PPCmetrics AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS)

Organe de révision

Ernst & Young AG, Zurich

Le rapport complet (en allemand) peut être téléchargé
sur le site www.pk-siemens.ch ou obtenu auprès du bureau:
info@pk-siemens.ch ou par téléphone +41 585 586 700

Caisse de pension
des sociétés Siemens
en Suisse
Freilagerstrasse 40
CH-8047 Zurich
Tél.: +41 585 586 700
Fax: +41 585 586 701

A1-T354-A254-1-77
Sous réserve de modifications
© Siemens Suisse SA, 2018

www.pk-siemens.ch